



Hôtel de ville – 95440 ECOUEN

☎ 06 72 36 59 42

[asso.ecouen.rando@gmail.com](mailto:asso.ecouen.rando@gmail.com)

<http://www.ecouen-rando.com>



N° 04238

**PROCÈS VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ÉCOUEN RANDO  
Samedi 21 JANVIER 2023**

Les membres de l'Association Écouen Rando se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire le **samedi 21 janvier 2023 à 14h30** dans la salle des Associations, à Écouen.

58 membres à jour de cotisations étaient présents et 19 représentés par pouvoir, soit 77 membres représentant 65 % de nos 119 adhérents.

Le quorum d'un tiers étant atteint, les délibérations peuvent avoir lieu.

- Mr Eric MALLE, adjoint municipal à la Jeunesse et aux Sports, est présent.
- L'Assemblée est présidée par Jean René Faivre, Président de l'association
- Catherine Lys est secrétaire de séance.

**1/ LECTURE ET VOTE DES DIFFÉRENTS RAPPORTS :**

• **Rapport moral et d'activités 2022**

Notre association compte à ce jour 119 adhérents (dont 17 nouveaux inscrits), 32 de moins que lors de l'AG précédente du fait de l'effet COVID, l'âge de certains adhérents.

Age	nombre	hommes	femmes
40-49 ans	4	0	4
50-59 ans	18	4	14
60-69 ans	58	18	40
70-79 ans	35	8	27
80-89 ans	4	3	1
Total :	119	<b>33 (28 %)</b>	<b>86 (72 %)</b>

Ville des 119 adhérents	
Écouen	31
Ezanville	21
Domont	21
Autre < 5	46

En 2022, nous avons effectuées :

Randonnées					Marches nordiques	
lundi	jeudi <i>douce</i>	Samedi <i>culturelle</i>	dimanche <i>journée</i>	Week-end	Mercredi et samedi	Week-end
40	22	9	9	1	68	1

Les randonnées parisiennes sont assurées par de nouvelles animatrices : Martine Gambier, Brigitte Culioli et Nicole Lallemand.

Pour les randonnées du lundi, Martine Daucourt s'est proposée en tant qu'animatrice .

Thierry Decoster co-anime les randonnées du dimanche.

Ils font maintenant partie de l'équipe des 13 animateurs bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Durant l'année 2022, nous avons également participé aux **manifestations locales** suivantes :

- forum des associations
- journées du patrimoine
- brocante

Le Président remercie pour leur participation et leur soutien tous les membres du Conseil d'Administration, les adhérents, la municipalité, et également le Conseil Général, le Comité Départemental Codérando, la Fédération Française de Randonnée et les autres associations écouennaises .

*Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.*

- **Rapport financier 2022** présenté par Claude Mennecier

Les documents comptables ont été réalisés à partir des comptes fournis par le trésorier, absent aujourd'hui. Ils sont à la disposition des adhérents.

Solde fin 2021 :14 937,01€ - solde fin 2022 : 15 546,46€ soit un excédent de 609,45€

- Dépenses:

- charges courantes (fournitures de bureau, téléphonie, frais bancaires)
- hébergement et restauration (week-end)
- frais de réception, pots,
- reversement à la FFRP

➤ *Total Dépenses :11 852,05€*

- Gains :

- subventions municipalité et conseil départemental
- brocante :
- cotisations des adhérents 22 x 119

➤ *Total Gains :12 461,50€*

▪ *Résultat positif : 609,45*

*Le rapport financier et les comptes de l'exercice sont votés à la majorité (1 abstention)*

- **Budget prévisionnel 2023 : 16 000€**

- La prévision pour 2023 est basée sur 135 adhérents
- L'estimation pour cette année serait identique à l'an dernier aussi bien en termes de gains qu'en termes de dépenses
- Une sortie en car pourrait être envisagée.

*Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.*

- **Projet d'activités 2023**

- Continuité des programmes randonnées et marche nordique
- 2 week-ends : en mars marche nordique, en octobre randonnée (ou marche nordique selon le nombre de participants)
- une sortie culturelle en car fin mai-début juin (lieu à choisir au sein du CA)
- participation aux manifestations locales : brocante le 08 mai , fête des sports, forum des associations, journées du patrimoine, téléthon
- participation aux commissions municipales élargies (projet commun avec Escale par exemple.....)
- organisation du repas de fin d'année

Pour mener à bien ces différentes activités et conformément à nos statuts, nous proposons la **création de 2 ou 3 commissions** (randonnées/marche nordique, événements et communication) Elles seraient force de proposition et d'organisation mais ne seront pas décisionnaires, cette responsabilité revenant au conseil d'administration. Au sein de chaque commission, un responsable sera désigné et devra rendre compte de sa commission au conseil d'administration et présenter ses projets pour validation.

*Le projet d'activités est voté à l'unanimité.*

## **2/ TARIF DE LA COTISATION :**

La FFRP va augmenter de 4€ la licence à la rentrée 2023/2024. Nous proposons de maintenir notre cotisation annuelle à 50 € compte-tenu de notre excédent de trésorerie.

*La cotisation maintenue à 50€ est votée à la majorité des adhérents (1 vote contre)*

## **3/ REMPLACEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Sur 3 membres sortants, 1 est candidat à sa réélection. Nous faisons appel à d'autres candidatures notamment pour le poste de secrétaire. 2 adhérents se proposent.

Le vote a lieu à bulletin secret, en séance :

bulletins exprimés : 77 ; abstentions : 0 ; bulletins nuls : 0

- BIHAN-POUDEC Hervé : 77 voix
- ROBERT Dominique : 77 voix
- SCHWERTZ Jean Pierre : 76 voix (réélu)

Ces 3 membres sont élus au conseil d'administration pour une durée de deux ans.

#### 4/ QUESTIONS DIVERSES

› Question de Jean Charles Donnet :

- Serait-il possible d'utiliser un espace public pour faire un barbecue ou bien de bénéficier d'une salle ?

› Réponse de Monsieur Malle :

*Cela engendre des problèmes de sécurité dans l'espace public et il n'y a pas beaucoup d'infrastructures disponibles pour ce type de manifestation. Sur le stade de foot, ce serait possible en soirée, hors mercredi et week-end.*

*En ce qui concerne votre demande d'une salle, ce ne sera pas possible. Nous avons beaucoup d'associations pour une ville assez petite et ne pouvons pas fournir un local à chacune.*

› Remarque d'Olivier Godard :

- *L'horaire des CA n'est pas propice aux réunions.*

› Réponse de Jean René Faivre :

*L'horaire peut parfaitement être modifié en fonction des possibilités des participants.*

*Possibilité également d'organiser une Visio .Il y a eu un malentendu au niveau de la réunion qui devait rassembler les bonnes volontés. J'en porte la responsabilité mais nous allons y remédier.*

› Remarque de Solange Brousse :

- *Il faut clarifier le rôle des commissions*

› Remarque de Christine Glévarec :

- *Faire partie d'une commission implique moins que de faire partie du CA*

› Remarque de Jean Marc Glévarec :

- *Une commission sert à alléger le travail du bureau*

› Question de Didier Maillot :

- *La commission sera-t-elle décisionnaire ?*

› Réponse de Claude Mennecier :

*Le Conseil d'administration est juridiquement responsable devant la loi et chaque commission a une force de proposition et souvent force de réalisation mais n'est pas décisionnaire. La solution serait qu'un membre de chaque commission soit membre du CA.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30

#### **Post scriptum :**

Le conseil d'administration, réuni le jeudi 26 janvier 2023, pour attribuer les postes du bureau a élu à l'unanimité :

- Jean René FAIVRE, au poste de président
- Jean Pierre SCHWERTZ, au poste de trésorier
- Hervé BIHAN POUDEC, au poste de secrétaire